

DEUX LIBERTÉS, DEUX GRÈVES...

Le fait d'accoler au mot liberté autant d'étiquettes qu'en exige toute la pharmacopée prouve assez par lui-même que la «liberté» n'existe pas et ne peut être tant que les individus composant la «société» auront des intérêts en complète opposition. C'est là une raison subséquente pour parler de liberté à tout tournant de rue, à tout bout de tribune ou dans chaque colonne de journal. Mais une des libertés dont le bourgeois aime le mieux à parler c'est celle qu'il a appelée, par un euphémisme hypocrite et brutal, qui le dépeint en hauteur et en largeur, la «liberté du travail». Et, voyez sa grandeur d'âme, ce n'est pas pour lui qu'il la revendique, mais bien pour les travailleurs eux mêmes.

Comment se fait-il que ceux-ci ne réclament pas cette liberté, qui ne se trouve nulle part inscrite dans aucune de leurs nombreuses revendications? Précisément, parce qu'ils savent que le travail est une obligation, qu'ils doivent remplir tous les jours sous peine de mort par la faim; ils n'ont pas à réclamer une liberté qui les tient à la gorge et les force, de par les conditions actuelles de la production, à louer leurs muscles et leur intelligence pour le morceau de pain qui leur permettra de vivre, ou plutôt de ne pas mourir, eux et leurs familles.

Ce n'est pas pour les travailleurs conscients que le bourgeois réclame la liberté du travail, mais pour ceux qui, moins aptes ou moins résistants, manquant de solidarité ou ne comprenant pas leur véritable intérêt, ne suivent pas leurs frères de travail au jour de la lutte contre le patronat affameur.

Qu'une grève éclate et quel qu'en soit le motif, la gent moutonnaire qui accepterait tout, baisse de salaire et vexations, se voit de suite soutenue par les défenseurs de la sainte liberté du travail. Pour en sacrer une fois de plus le principe, les gouvernants monarchistes, républicains ou socialistes légalitaires, se hâtent de lever de la troupe et en assurent ainsi le libre exercice. Le sang coulera s'il le faut et le travailleur paiera de sa vie, fusillé par ses pairs, l'audace de sa rébellion contre le capital tout puissant. Avec le culot de non-grévistes, celui ci résistera aux réclamations de la grève, la zizanie se fauilera dans les groupes et, dès le premier jour, la bataille se circonscritra entre travailleurs pendant que leurs maîtres riront, derrière les baïonnettes, du bon tour joué à leurs esclaves. Mais que les exploiters, au lendemain d'une grève, ferment leurs usines et ne veuillent même pas des faméliques frappant aux portes des ateliers pour retourner à la machine qui les broie, la fameuse théorie de la liberté du travail s'évanouira pour faire place aux droits patronaux et à la liberté du maître dans son domaine. Frappez encore, et la même troupe qui tuait vos frères s'opposant à votre rentrée dans les ateliers vous frappera, vous aussi, pour vous apprendre à réclamer la liberté du travail contre le droit du possesseur de l'outillage, qui est de ne vous en point donner.

La grève qui vient d'éclater au tunnel du Simplon nous offre une fois de plus le spectacle de cette comédie bourgeoise de la liberté du travail. Pour s'être opposés à la rentrée du soir dans le tunnel, les travailleurs du Simplon ont vu la troupe et la gendarmerie remplir les rues de Naters du cliquetis de leurs armes, des arrestations en masse s'opérer, aucun rassemblement n'être autorisé, et ils se sont vus forcés d'errer dans la campagne en attendant une décision de leur comité. Les secrétaires-ouvriers, qui s'en vont prêchant le calme ont servi les émoullents habituels, tels les députés dans d'autres pays qu'ils remplacent avantageusement et à moins de frais. Tous les journaux bourgeois ont publié des comptes rendus sévères aux travailleurs et plein de condescendance pour l'entreprise. Quelques uns se sont demandé par quelle absence de notions juridiques des travailleurs ayant accepté un engagement se permettaient de le rompre sans avertissement préalable. Si ce n'était la plus misérable hypocrisie qui les fait écrire nous pourrions répondre à cette valetaille qui hurle continuellement à la mort que, dans une entreprise de ce genre, les conditions du travail changent chaque jour, que l'avancement des galeries rendent mètre après mètre les premières dispositions caduques et sans valeur; mais à quoi bon, quand on se heurte ainsi à la plus insigne crapulerie il n'y aurait qu'une réponse à faire... encore en faudrait-il connaître les auteurs anonymes.

Lorsque des milliers de travailleurs, quittant leurs villages pour courir par le monde à la recherche du travail, trouvent une entreprise comme celle du Simplon, ce n'est pas la liberté du travail qui préside à leur

embauchage, c'est la faim. Malgré la mort qui le guette et qu'il frôlera à chaque minute, le travailleur accepte le labeur, même mortel, car il n'a pas le choix. Et, pendant que la commune où se font les travaux d'approvisionnement du tunnel construit hâtivement un cimetière spécial pour les victimes certaines et fort nombreuses de l'œuvre, le gouvernement prend ses dispositions pour préserver les entrepreneurs et les travaux contre les malheureux dont la mort a été prévue. Aux accidents de mine journaliers, aux terribles maladies que les mauvaises conditions d'un tel travail font éclore, viendront se joindre encore, pour augmenter le nombre des victimes, les fusils de la troupe, toujours prêts à l'assassinat des travailleurs. La «*liberté du travail*» aura fait couler des flots de sang prolétarien, et elle est destinée à protéger le prolétaire, ne l'oublions pas. Quelle sanglante ironie!

Mais que des travailleurs désireux de s'entendre essayent de se grouper en un syndicat, ils se heurtent d'emblée à la défiance patronale. L'employeur voit d'un mauvais œil l'entente de ses exploités. Il s'opposera à la création du syndicat, il fera défense au personnel de ses ateliers d'en faire partie, il jettera sur le pavé ceux qui auront persévéré et contrevenu à ses ordres. Habitué à régner sur son monde par la division, il enrage de voir un moyen d'union s'introduire dans la place et faire pièce à son machiavélisme d'exploiteur, et, alors, il menace, il renvoie, il exécute, il devient, de par la puissance patronale, juge et exécuteur tout à la fois.

Le fait vient de se renouveler. C'est à Payerne, dans la maison Frossard et C^{ie}, fabricants de tabacs, que la violence capitaliste vient d'éclater par le renvoi des ouvriers et ouvrières qui avaient persisté, malgré les injonctions patronales, à faire partie d'un syndicat fondé en février dernier. La grève est déclarée, mais l'on peut prévoir que le patronat une fois de plus aura vaincu les résistances des travailleurs. La liberté d'association et de cohésion est reconnue comme la fameuse liberté du travail, mais nous ne sachions pas que l'État de Vaud ait levé de la troupe pour faire rentrer le patron récalcitrant dans le droit. Oh! vous n'y pensez pas, ces Frossard sont millionnaires et ont des attaches gouvernementales, et puis, ils sont chez eux, ils sont libres de renvoyer qui leur plaît et pour les motifs qu'ils voudront bien admettre! C'est le droit strict, diront les journaux bourgeois.

Travailleurs, ne répétez pas sans réfléchir les paroles mensongères de nos pires ennemis et méditez ceci. Dans quelque industrie et dans quelque atelier que ce soit, l'outillage a été créé par vous, pas une transformation, si minime soit elle, qui ne vienne de vos indications; c'est celui qui se sert de l'outil qui en connaît les inconvénients et qui les fait corriger; c'est le travail de vos aînés, qu'à votre tour vous avez perfectionné; il est à vous. Toutes les machines sont à tous, tout l'outillage nous appartient, mais nous sommes spoliés et le prétendu «*droit*» sera contre nous jusqu'au jour où nous aurons compris que la terre est à qui la cultive, que ses produits sont pour les besoins de tous, que les usines, les manufactures et leur outillage sont à ceux qui produisent et que l'intermédiaire-patron doit disparaître comme les autres intermédiaires. Il faut que la conception de l'expropriation capitaliste pénètre le cerveau des travailleurs et qu'ils y trouvent enfin l'unique remède au mal dont souffre la société moderne.

C'est la lutte de demain que rendent inévitable la défense gouvernementale de la prétendue liberté du travail et la suppression du droit d'association, que biffe brutalement un capitaliste aux applaudissements de beaucoup d'autres. L'œuvre gouvernementale et l'œuvre capitaliste, doivent éclairer le travailleur et lui montrer l'ennemi dans ces deux forces qui se prêtent un mutuel appui.

Georges HERZIG.
